

ACCUEIL DE JOUR « LES JARDINS DE CHOISY »



SOMMAIRE

I. ELEMENTS DE CONTEXTE	3
A. Organisme gestionnaire.....	3
1. Histoire et projet de l'association ETAI.....	3
2. Fiche d'identification de l'ETAI	6
B. Eléments du projet d'établissement.....	6
1. Le projet	6
2. L'architecture.....	9
3. La fiche d'identification.....	11
4. Les missions	12
5. Populations et activités.....	14
i. Les bénéficiaires	14
a. Admissions et sorties 2017.....	14
b. Caractéristiques et évolutions de la population accueillie	14
ii. Les activités et projets en 2017	17
6. Bilan et perspectives.....	21
7. Le personnel en 2017.....	22

I. ELEMENTS DE CONTEXTE

A. Organisme gestionnaire

1. Histoire et projet de l'association ETAI

L'association ETAI puise ses origines auprès de parents d'enfants en situation de handicap mental qui ont décidé de se réunir pour dépasser les difficultés d'accueil et d'accompagnement. Unis dans une même volonté et détermination, ces parents fonderont, en 1963, une association, l'ETAI : Entraide, Travail, Accompagnement et Insertion de la personne en situation de handicap.

Le premier établissement créé dans ce cadre est donc un Centre d'Assistance par le Travail, qui deviendra par la suite Centre d'Aide par le Travail suite à son transfert sur la commune du Kremlin-Bicêtre trois ans plus tard.

Préoccupée par le devenir des adultes accueillis, l'Association a progressivement réfléchi et proposé, en 1994, la mise en place d'un service socio-éducatif, en vue de prendre en compte les besoins de la personne dans sa globalité et non plus uniquement le champ professionnel. Dès lors un Atelier Protégé verra le jour en 1999, destiné aux personnes pouvant envisager une évolution professionnelle sans toutefois rejoindre le milieu ordinaire.

Toujours animée par ce souci de proposer une réponse adaptée aux besoins évolutifs des adultes accompagnés (notamment dans le domaine de l'hébergement), l'Association se dotera, en 2002, d'un ensemble résidentiel comprenant un Accueil de Jour, un Foyer de Vie et un Foyer d'Hébergement.

Un Service d'Accueil Temporaire et un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S) viendront en 2007 compléter les réponses proposées par l'Association, tandis que le CAT originel (devenu entretemps ESAT) s'implantera sur la commune de Villejuif.

En mai 2010, suite à la demande du Conseil Général du Val de Marne et de l'Agence Régionale de la Santé, l'association ETAI accepte la reprise et la gestion d'établissements d'une autre association, l'AFAIM, implantée sur le même département, ainsi que la prise en charge des 464 usagers accueillis. Le transfert officiel des établissements dévolus a été authentifié le 31 janvier 2013.

L'Association E.T.A.I s'inscrit aujourd'hui dans une démarche de consolidation et de fédération de ses établissements et services, ainsi que dans une mutualisation des pratiques et des moyens. Elle veille, fidèle à ses engagements initiaux, à améliorer et accompagner les pratiques des professionnels dans leurs fonctions, mais aussi dans l'évolution des modes d'accompagnement et de prise en charge des personnes accueillies. Pour ce faire, et conformément aux exigences légales, elle s'est lancée en 2013 dans une démarche d'évaluation interne, grâce à la mobilisation des équipes professionnelles. Cette dynamique est un préalable à la mise en route de l'évaluation externe et s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue de la qualité, au même titre que, dans la reprise et la réécriture de ses projets d'établissements.

De manière générale, dans l'application des principes républicains d'égalité et de laïcité, et du respect de chacun, l'Association E.T.A.I se donne pour but principal la prise en charge globale des personnes en situation de handicap. Sa vocation est de rechercher et de développer les potentialités de chacun, tout au long des parcours de vie. Pour cela elle s'engage et milite « à aider, promouvoir ou créer, en accord avec les organismes publics ou privés, toutes les réalisations susceptibles de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de la société.» Ses missions sont ainsi de favoriser l'autonomie des personnes qu'elle accompagne, et de garantir leur émancipation et leur auto-détermination, tout en veillant et assurant leur protection et sécurité. Cette volonté de promouvoir la bientraitance et le bien être de chacun s'articule au travers d'une action permanente et engagée, afin de rendre l'environnement favorable pour la personne accueillie et de répondre continuellement à ses besoins, ses envies et ses projets.

Par conséquent, l'E.T.A.I s'engage à « offrir un projet de vie individualisé » pour chacune des personnes accueillies dans ses établissements. Ce projet concerne aussi bien le travail, le logement, les loisirs, la santé et les perspectives de retraite.

Ainsi depuis sa création, en 1963, l'Association E.T.A.I s'appuie sur ses deux piliers, fondements de toutes ses actions, à savoir: la reconnaissance de la citoyenneté chez chaque personne en situation de handicap. En effet, «la personne handicapée mentale est un citoyen à part entière, et dont la dignité est primordiale. Elle ne peut de fait être confiné dans un monde à part du fait de sa fragilité, de sa sensibilité et de sa vulnérabilité.» Toutefois cette considération entraîne automatiquement la dimension continue et en perpétuel mouvement de chacun : «Il est reconnu ainsi à chaque adulte une capacité d'évolution. Les potentialités doivent de fait être mises en évidence plutôt que les difficultés, sans oublier cependant le handicap »

De fait, l'Association E.T.A.I est entièrement au service de la personne en situation de handicap, quel que soit ce dernier. Elle est à la fois acteur de terrain, engagée au quotidien dans la prise en compte et le respect de chacun, et militant, force de propositions et revendications sur le champ territorial.

De cette affirmation découle plusieurs principes :

- La place centrale de la personne, soutenue, accompagnée et considérée dans sa globalité, avec ses capacités et possibilités, à chaque étape de sa vie. La personne est actrice principale dans l'élaboration et la réalisation de son projet de vie.
- La position dynamique de l'Association, tant dans l'anticipation et la conception de solutions adaptées, innovantes et évolutives en fonction des personnes accueillies.
- La volonté de développer toujours davantage la diversité de ses établissements, et ce pour proposer une gamme étendue d'offres variées selon les personnes et leurs besoins.
- L'affirmation et la considération de la personne dans sa citoyenneté et le souci de garantir, en toute occasion, le respect de ses droits et de sa dignité dans la Cité, la « res publica » (la chose publique).

Par conséquent l'Association E.T.A.I vise à mettre en œuvre les moyens appropriés pour prendre en charge les personnes qu'elle rencontre et accompagne, et donc à leur offrir l'accompagnement et le soutien global et personnalisé pour leur épanouissement et insertion sociale. « Elle milite et s'engage à aider, promouvoir, créer en plein accord avec les organismes publics ou privés, toutes les réalisations susceptibles de favoriser l'inclusion des personnes en situation d'handicap au sein de la société. Elle

promeut les valeurs d'émancipation, de protection et de bienveillance chez chaque personne rencontrée, tout en veillant à garantir l'accompagnement de chaque professionnel dans ses fonctions.»

L'Accueil de jour « Les Jardins de Choisy », s'appuie pleinement sur le projet associatif et son projet de service s'inscrit dans la droite lignée du projet associatif, de ses missions et des valeurs portées. Ce projet prône les vertus d'un accompagnement soutenant et développant la responsabilisation des bénéficiaires, la favorisation de leur autonomie et de leur inclusion sociale, l'assurance de leur sécurité et de porter attention à toute forme de maltraitance.

2. Fiche d'identification de l'ETAI



Raison Sociale du Service	ETAI
Adresse	18 Avenue Du Docteur Roux 94 600 Choisy Le Roi
Téléphone/Fax/Mail	Tel: 01 45 73 32 32 Fax: 01 45 73 32 58 Mail : sitedechoisy@etai.asso.fr

B. Eléments du projet d'établissement

1. Le projet

L'accueil de jour « Les Jardins de Choisy » accueille des personnes adultes en situation de handicap, (principalement dans le champ de la déficience mentale) habitant le Val de Marne, et détentrices d'une orientation en cours de validité délivrée par la CDAPH stipulant « foyer de vie à temps complet au cours de la journée ».

Cet Accueil de Jour est intégré à un ensemble d'établissements médico-sociaux du site de Choisy le Roi, situé aux 18 rue du Docteur Roux. Cette intégration va contribuer au projet d'accompagnement global défini dans le projet associatif, développé sur ce site, et en transversalité à toutes les structures qui le composent. Il s'intègre à l'organisation générale développée par l'association ETAI en cohérence avec le projet associatif.

Le site de Choisy le Roi se compose de cet Accueil de Jour de 30 places, d'un Foyer d'Hébergement de 100 places, d'un Foyer d'Accueil Médicalisé « Val d'ETAI » de 20 places, d'un Foyer d'Accueil Médicalisé « Michel Valette » de 24 places, d'un Accueil Temporaire de 12 places.

Au regard des orientations du projet associatif et comme dans toutes les structures gérées par l'association ETAI, le Projet d'Accompagnement Personnalisé développé par l'accueil de jour contribue à l'épanouissement de la personne accueillie. Il a pour finalité de permettre à la

personne d'évoluer dans son parcours de vie sans engendrer de ruptures ou de déracinement, en préservant son environnement, ses relations sociales et affectives et en bénéficiant d'un accueil de qualité et approprié à sa situation.

Dans ce contexte, l'accueil de jour, « les Jardins de Choisy » propose un accompagnement au plus proche du projet de la personne. Cela se concrétise par un accompagnement personnalisé au travers d'une participation à sept activités, étayage d'une vie et d'une relation sociale ouvertes autant que possible sur l'environnement social et à la citoyenneté.

L'accueil des personnes est modulable, au plus proche des possibilités, des attentes et des besoins de la personne et de son projet. L'accueil de Jour « Les Jardins de Choisy » est donc installé, dans la cohérence de la construction du site de Choisy et le rez de jardin a été, à ce titre, rénové et réorganisé dès 2010 en six salles consacrées aux activités.

L'accueil se fait dans la journée de 9h30 à 16h30 du lundi au vendredi, toute l'année, hors jours fériés.

Au travers de sept activités, les Jardins de Choisy proposent une ouverture sur l'environnement et la société afin de permettre l'épanouissement de la personne accueillie tant au sein de l'accueil de jour que dans sa vie quotidienne.

Les sept activités sont organisées et animées par les accompagnants sous forme d'ateliers. Ils déterminent **les thèmes propres à leur domaine d'activité** et proposent une organisation de leur atelier, en fonction du projet de chaque bénéficiaire, individuellement et collectivement. L'équipe des accompagnants, sous la responsabilité de l'encadrement de l'accueil de jour et en lien avec l'organisation du site, élabore chaque semaine un planning d'activités tenant compte des projets d'accompagnement personnalisés.

Les six domaines d'activités sont :

- Nature & Bricolage
- La Vie Quotidienne
- Activités Physiques Adaptées (A.P.A.)
- Esthétique & Couture
- Expressions
- Arts Plastiques

Dans le cadre institutionnel, chaque bénéficiaire peut s'adresser librement au responsable, au psychologue et aux accompagnants encadrant les activités.

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) garantit la libre expression des bénéficiaires. C'est une instance d'échanges entre tous les acteurs institutionnels. Il est mis en œuvre sur le site selon les dispositions légales et son fonctionnement est conforme aux dispositions de son propre règlement intérieur. Le CVS se réunit à minima quatre fois par an, son rôle essentiel est de garantir la prise en compte de l'avis des bénéficiaires au moyen de réunions préparatoires bimensuelles.

L'accueil de jour « Les Jardins de Choisy » inscrit pleinement son action dans une démarche de bienveillance à savoir :

- une culture du respect de la personne et de son histoire, de sa dignité et de sa singularité
- une manière d'être des professionnels au-delà d'une série d'actes
- une valorisation de l'expression des bénéficiaires
- un aller-retour permanent entre réflexion et action
- une démarche continue d'adaptation à chaque situation.

La notion d'individu est primordiale aux Jardins de Choisy. Au sein du collectif, la prise en considération du rythme de chacun est permanente. Le Projet d'Accompagnement Personnalisé en est la principale formalisation.

La personne accueillie au sein du service est donc pleinement considérée comme un citoyen à part entière, accueillie avec ses potentialités et ses difficultés. Les valeurs associatives transparaissent dans la reconnaissance de la place centrale de la personne. La participation, l'expression et les souhaits des personnes accueillies occupent une place importante tant sur le plan d'un accompagnement individuel que collectif.

A chaque activité, une salle dédiée permet d'accueillir de petits groupes selon l'organisation et le thème préparé. Les sept activités sont organisées par les accompagnants sous forme d'atelier.

Cette organisation permet une plus grande réactivité et adaptabilité aux personnalités accueillies.

L'accueil de jour « les Jardins de Choisy » est situé à proximité de l'A86 (sortie 24), ainsi que de la gare RER de Choisy-Le-Roi, accessible en moins de 10 minutes à pied. Les Jardins de Choisy sont proches du centre-ville ainsi que des dispositifs hospitaliers départementaux (Albert Chenevier-Henri Mondor) et offrent de nombreuses possibilités de sorties, activités et promenades culturelles.



2. L'architecture

L'accueil au Foyer collectif :



L'accueil de jour « Les Jardins de Choisy » est intégré au site de Choisy situé au 18 Rue du Docteur Roux.

Les espaces communs au sein du foyer sont disposés ainsi :

Au RDC :

- **L'espace administratif**
 - Les bureaux du Directeur, du Responsable de pôle, de l'Assistante de Direction
 - L'accueil/secrétariat
- **L'espace du personnel**
 - La cafétéria
 - La salle à manger
- **L'espace soins**
 - L'infirmierie
 - La réserve des médicaments
 - Le bureau des Psychologues
- **L'espace socio-éducatif**
 - Le bureau des Chefs de Service
 - Le bureau des Accompagnants


Les espaces de vie communs

- Deux salles à manger
- L'espace d'accueil des familles
- La salle polyvalente
- L'espace détente

Les espaces de l'accueil de jour comprennent :

- 1 un accueil comprenant l'atelier *La Vie Quotidienne*
- 2 un atelier *Nature & Bricolage*
- 3 un atelier *Esthétique et Couture : prendre soin de soi.*
- 4 un atelier *Activités Physiques Adaptées*
- 5 un atelier *Arts plastiques*
- 6 un atelier *Expressions*

3. La fiche d'identification

Raison Sociale du Service	ETAI
Code FINESS	94 001 0838
Adresse	18 rue du Docteur Roux 94600 Choisy-Le-Roi
Téléphone/Fax/Mail	Tel: 01 45 73 32 32 Fax: 01 45 73 32 58
Directeur	Mr Nicolas PEPIN
Identification du propriétaire des locaux	 The logo for GROUPE SNI features a stylized red geometric design of nested squares. To its right, the word "OSICA" is written in a bold, red, sans-serif font. Below the SNI logo, the text "GROUPE SNI" is written in a smaller, black, sans-serif font.

4. Les missions

La mission principale du service est la promotion de l'autonomie, de la qualité de vie et de la santé. Cette mission s'illustre par les missions spécifiques suivantes :

- **Promouvoir et garantir les droits**
 - Garantir et favoriser l'expression des droits et de la citoyenneté
 - Permettre l'accès aux droits sociaux et favoriser l'accès aux droits communs (médiathèque, musée, ...),
 - Garantir le respect de l'intimité et promouvoir le droit à une vie affective (relations amicales et amoureuses) et sexuelle,

- **Garantir la sécurité**
 - Assurer une présence médico- sociale continue lors des temps d'accueil,
 - Respecter les normes de sécurité et d'accessibilité
 - Veiller à une protection juridique
 - Garantir l'accès aux soins.

- **Développer une dynamique de bientraitance**
 - Veiller à la prévention de toutes formes de maltraitance (physique, psychologique, affective, morale, ...),
 - Permettre une qualité de vie et une vie de qualité,
 - Garantir le respect de la dignité des personnes accueillies et le choix religieux,
 - Développer et maintenir les liens familiaux et sociaux.

- **Proposer une personnalisation de l'accompagnement**
 - Favoriser l'autodétermination.
 - Proposer un accompagnement transversal
 - Mettre en œuvre les projets d'accompagnements personnalisés,
 - Respecter le rythme et le désir de chacun,
 - Favoriser la vie en collectivité dans le respect et la liberté de chacun.
 - Etre attentif à la vie psychique et son intersubjectivité.
 - Proposer un accompagnement et des activités en adéquation avec les besoins, les attentes, les souhaits, les désirs...des bénéficiaires.

- **Promouvoir l'autonomie** (l'autonomie en tant que possibilité d'évoluer au travers d'un jugement éclairé en fonction de ses capacités).
 - Favoriser l'autonomie, le maintien des acquis et des potentialités des personnes porteuses de handicaps. Respecter les rythmes de chacun, ne faire pour la personne que lorsqu'elle est dans l'incapacité de faire elle-même, sont des principes fondamentaux qui sous-tendent les objectifs que se sont donnés les personnels vis-à-vis de ceux qu'ils ont la charge d'accompagner.
 - Favoriser l'émancipation de sa situation de handicap
 - Favoriser la potentialité physique, cognitive et psychique.
 - Promouvoir les partenariats.

- **Développer une démarche d'amélioration continue de qualité**
 - Favoriser les formations individuelles et collectives,
 - Impliquer les équipes et les résidents dans les évolutions de l'établissement.

Le service de l'accueil de jour s'inscrit notamment dans le cadre la loi du 2 janvier 2002 en mettant en œuvre plusieurs outils :

- Mise en place du CVS se réunissant une fois par trimestre.
- Signature de contrat de séjour avec les bénéficiaires à l'issue d'une période d'observation ne pouvant excéder 6 mois.
- Mise en place de l'évaluation interne dès 2013. En 2018 sera initiée une nouvelle évaluation interne avec la mise en place de cellules Qualité œuvrant à la refonte du Projet d'Accompagnement personnalisé.
- Co-rédaction du projet d'établissement en partenariat avec l'ensemble du personnel ainsi que les bénéficiaires souhaitant y contribuer.
- Réalisation en cours des projets d'accompagnement personnalisé pour les bénéficiaires afin d'adapter la prise en charge au mode de vie, aux différentes cultures et religions.
- Activités et sorties à thème pour permettre aux bénéficiaires de s'ouvrir au milieu ordinaire.

5. Populations et activités

i. **Les bénéficiaires**

a. Admissions et sorties 2018

L'année 2018 a été marquée par une stabilisation du groupe de personnes accueillies, ceci après une année 2017 où l'effectif a été substantiellement modifié. En effet, 11 admissions avaient été effectuées, tandis que 5 personnes avaient été réorientées.

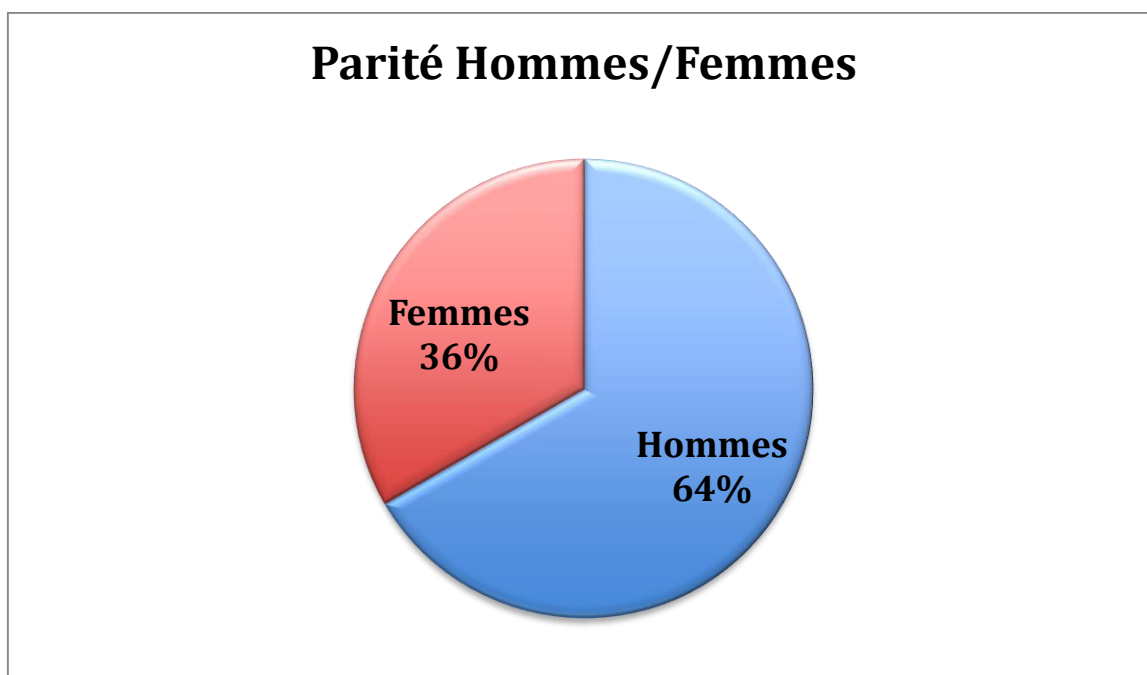
Le groupe a néanmoins évolué, deux personnes ayant été admise au cours de l'année 2018, tandis qu'une personne a été réorienté vers une autre structure.

Dans ce contexte, le taux d'occupation a pu atteindre 86 % en 2018.

b. Caractéristiques et évolutions de la population accueillie

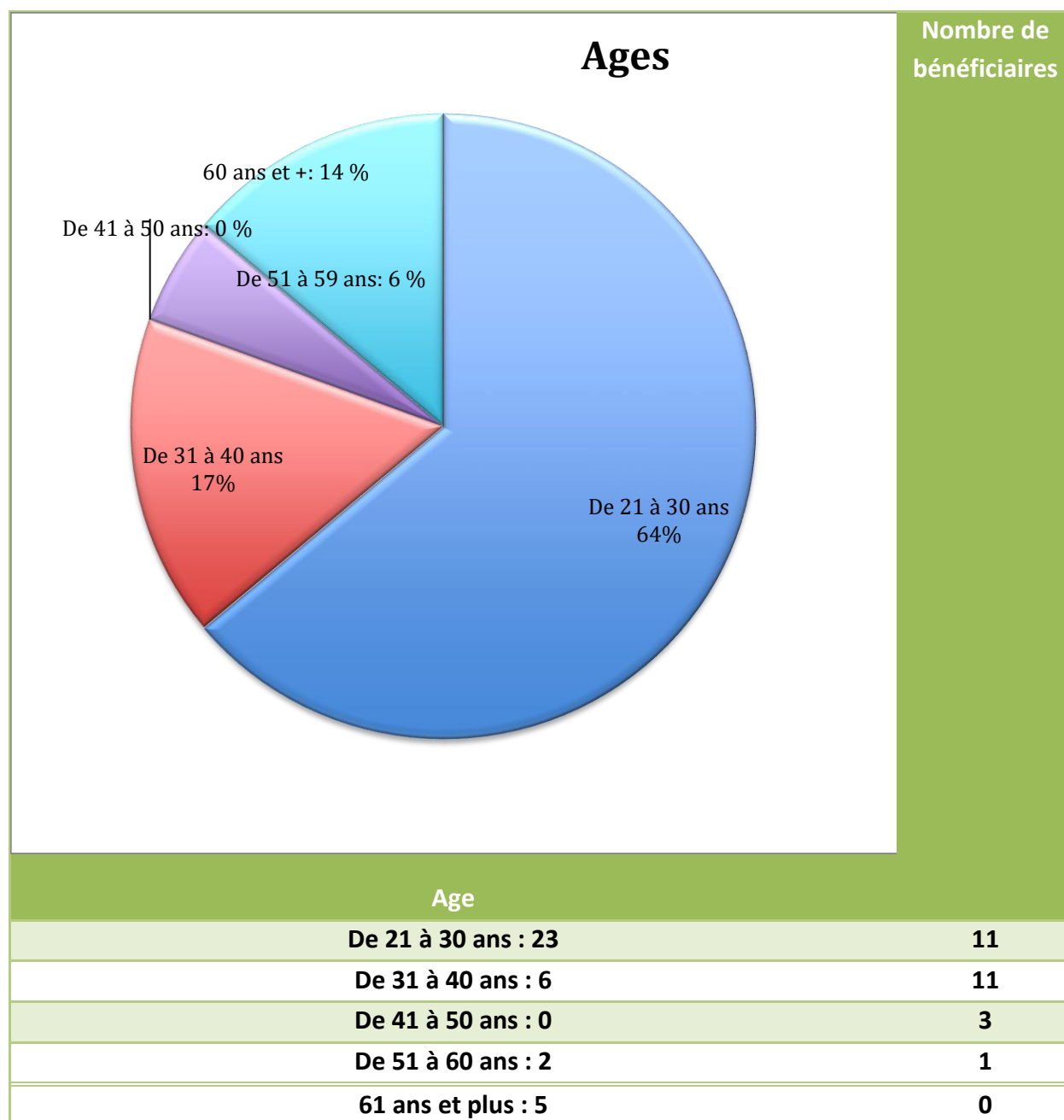
Parité Hommes/Femmes

Sexe	Nombre de bénéficiaires
Hommes	24
Femmes	12



Le groupe est resté cette année encore à forte majorité masculine, en miroir des candidatures que nous avons pu recevoir.

Pyramide des âges



Le groupe est au 2/3 constitué de personnes ayant moins de trente ans, ce qui induit une forte dynamique et un grand enthousiasme pour tout type d'activités. Par ailleurs, les désirs, intentions et motivations de ces jeunes usagers peuvent s'orienter vers une découverte, voir une intégration, dans le secteur du travail protégé, ce qu'il convient de formaliser par les Projets d'Accompagnement Personnalisés. La dynamique engendrée par la mise en place du « Pôle d'Orientation et d'Évaluation » va permettre de solliciter l'expertise et la technicité des collègues du Service de l'Accompagnement à la Vie Sociale pour mettre en œuvre, au cas par cas ou en atelier collectif, ce type de projet. D'autres parts, le fort abaissement de la moyenne d'âge depuis deux ans engendre aussi une nouvelle dynamique du groupe, face à laquelle il faut rester vigilant pour permettre aux plus anciens de continuer à s'y épanouir.

Ancienneté sur le service

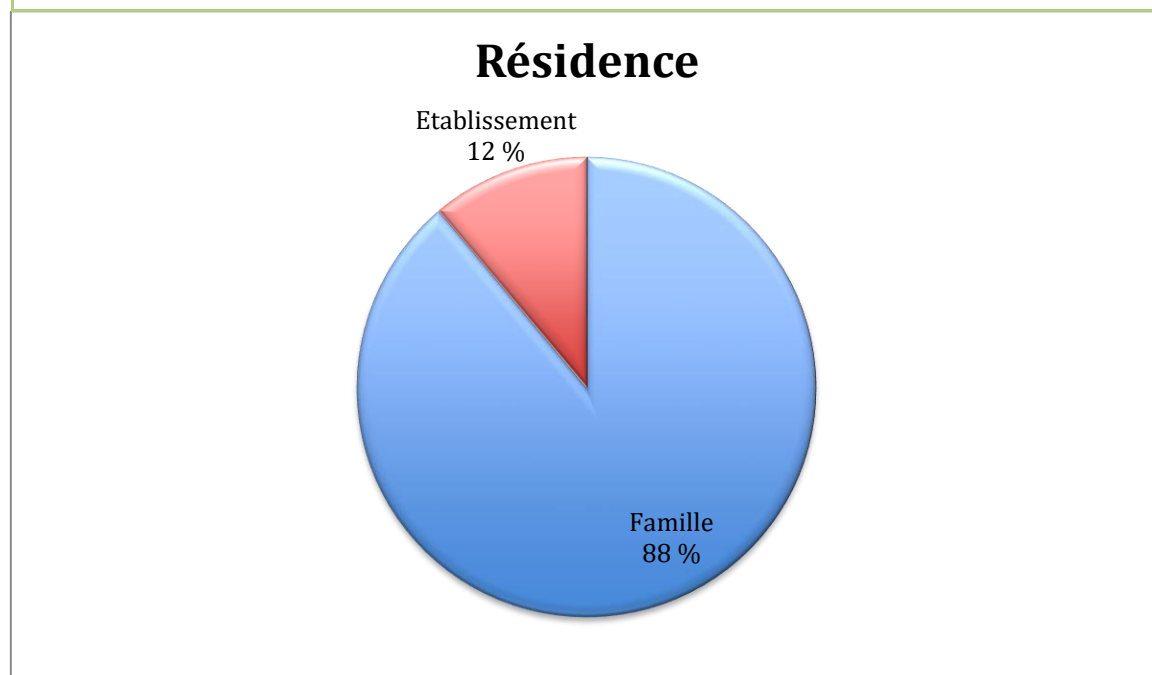
60 % des effectifs sont présents sur le groupe depuis l'ouverture du service, en 2011. Cela indique qu'une majorité des personnes sont habituée au fonctionnement et aux habitudes du service.

40 % des personnes ont intégré l'accueil de jour dans les 4 dernières années, principalement des jeunes issues d'IME. Leur arrivée sur le groupe a modifié l'équilibre des âges au sein des personnes accueillies, en provoquant un fort rajeunissement.

Après avoir connu une forte mobilité en 2017, avec beaucoup de départ et d'arrivée, le groupe s'est stabilisé en 2018. L'équipe éducative est dorénavant en mesure de pouvoir proposer un projet de service en fonction de ces nouvelles caractéristiques.

Lieu de résidence habituel

Type d'accueil	Nombre de bénéficiaires
Famille	32
Etablissement	4



La grande majorité des bénéficiaires résident en famille, ceci peut-être corrélé à leur âge. En ce qui concerne les 12% hébergés en foyer sur le site, leur moyenne d'âge (65 ans) s'explique par leur parcours institutionnel. Pour ceux-ci les modalités de réorientation sont désormais en cours : l'avancée en âge nécessite que soit envisagés des orientations en F.A.M. ou Foyers de Vie.

Les autres bénéficiaires résident dans le département à une distance moyenne de 4,4 km. Une équipe de 3 accompagnateurs en CDI à temps partiel assure les trajets domicile-établissement pour 9 d'entre eux (22 %) du groupe. Un des accompagnateurs est également le vagemestre pour l'ensemble du courrier associatif. Sur ce segment particulier la difficulté majeure consiste

en la coordination des attentes des aidants familiaux et les nécessités du service (cas des absences maladies qui ne sont pas toujours faciles à remplacer).

6 personnes, soit 17 % des usagers sollicitent des transporteurs privés pour accéder sur le site. Une réflexion sera menée en 2019 afin de pouvoir proposer une offre de service prenant en compte les intérêts de chacun autour de la question de la mobilité.

ii. **Les activités et projets en 2018**

L'année 2018 s'est appuyée sur un planning d'activité s'inscrivant dans la continuité des années précédentes.

Vous trouverez ci-dessous un descriptif du panel d'activité réalisé, alimenté par des commentaires et propos des usagers. Les encadrants témoignent aussi, permettant une mise en perspectives des objectifs à atteindre et des actions réalisées.

Atelier Nature & Bricolage

Cet atelier est plus spécifiquement dédié au travail de reconnaissance et de développement des compétences manuelles, tout en étant un outil de sensibilisation sur les questions environnementales. Il s'articule autour de trois activités principales :

- *Le jardin partagé.* Situé à Vitry au sein du Parc des Lilas, cette parcelle de jardins ouvriers permet aux usagers de cultiver un potager de 100 m². L'activité s'organise autour de l'entretien (désherbage, bêchage...), la préparation des sols, la plantation et la récolte.
- *Découverte nature.* Les sorties pédagogiques sont un levier pour aborder les questions écologiques. Des sorties thématiques permettent de découvrir parcs, jardins et forêt, à partir notamment de la cueillette de champignons, des jonquilles, du muguet, des châtaignes, mais aussi de l'activité pêche. La pratique de l'équitation permet elle aussi de se retrouver dans un cadre bucolique.
- *Travail sur bois.* La fabrication d'objet permet le développement de la motricité fine, de la dextérité, sollicite des efforts de concentration et d'application.

HM, encadrant : *« J'aime bien sensibiliser les usagers autour des questions du respect de l'environnement ; respecter la nature, c'est respecter soi-même et les autres. Comme ils habitent en ville, cet atelier leur permet de découvrir un environnement naturel auquel ils sont peu habitués. C'est un atelier intéressant, riche et diversifié ».*

DM, participant : *« J'aime bien être dans la nature, ça me permet de changer d'air ».*

LM, participante : *« J'aime bien fabriquer des objets en bois, comme des paniers, des plateaux en bois... comme cela je peux les offrir à mes proches ».*

Atelier d'expression artistique

Il est dédié à la pratique artistique à partir d'une palette de différents outils, tels que le modelage, la sculpture, la peinture, le cartonnage... Il participe à développer la motricité fine, le contact avec différentes matières, mais il permet aussi de découvrir la capacité de jugement, le sens critique, tout en stimulant les usagers à faire des choix.

Un partenariat actif avec le musée du MACVAL à Vitry permet à un groupe composé de 4 bénéficiaires de déchiffrer les codes graphique et artistique de l'art contemporain. Par ailleurs cet atelier s'investit d'une manière importante dans l'aménagement du site, en proposant notamment la réalisation de fresques murales. Enfin, les participants s'impliquent dans les événements festifs liés à la vie collective du site.

SC, encadrante : « *c'est un atelier qui fonctionne parce qu'il est créatif, diversifié. On croise le plaisir de faire tout en permettant à chacun d'affirmer son identité. Il permet la valorisation de chacun, notamment lors de la conception et de la réalisation d'exposition au sein de l'établissement* ».

Paroles recueillies auprès de différents participantes et participants :

KN – *C'est bien, il y a de tout, aussi un peu de bazar.*

MHV – *J'aime bien venir dans cet atelier, car j'y fais mes affaires.*

JM – *ça me fait du bien, ça me fait plaisir de fabriquer des choses.*

JT – *ça fait huit ans que je viens, je continue à venir. On fait de tout, du collage, du pliage, du découpage...Je ne faisais pas tout ça avant, je ne connaissais pas, je travaillais. J'ai découvert plein de chose dans cet atelier.*



Atelier d'Activités Physiques Adaptées

L'atelier APA propose diverses activités sportives adaptées aux capacités de la personne. Les ateliers se déroulent dans l'établissement, au sein d'une salle disposant de divers équipement sportif, mais aussi dans des équipements municipaux (salle de musculation, piscine...).

En 2018, l'atelier a proposé de la Préparation Physique Générale, de l'initiation à la boxe, du tapis de marche, de la gym douce, de la relaxation, des sports collectifs, du tir à l'arc, des activités aquatiques, des parcours santé, du « cross fit »... Une multitude d'activités qui par le développement de partenariat extérieur permettent de développer la socialisation des participants ; en interne, des projets mutualisés avec d'autres service du site comme le foyer d'hébergement permettent de renforcer le lien social entre les bénéficiaires de l'établissement.

CL, encadrant : *« L'activité physique que je propose permet de susciter le goût de l'effort et du dépassement de soi, tout en le croisant avec la notion de plaisir ; cela m'apparaît fondamental. Ce partage en groupe renforce l'estime de soi, diminue le stress ; il permet aussi d'évoquer les questions de diététique, d'entretien du corps, qui sont des éléments que je pourrais confier à d'autres partenaires. Mon objectif est de développer la qualité de vie par l'activité physique ».*

DE, participante : *« J'aime bien le tapis de marche, pour pas grossir ; ça me permet de conserver une bonne condition physique ».*

DT : *« j'ai 22 ans, j'aime les haltères, j'aime les poids, j'aime le contact physique. Et aussi, dans les sports collectifs, on s'encourage ».*

KH : *« A la piscine nous sommes avec tout le monde, avec des gens qui n'ont pas de handicap »*



Atelier Esthétique / Couture

En 2018, l'atelier a redéployées son activité autour des actes de sensibilisation et de pratique d'hygiène personnelle en interne. En effet, le partenariat avec une école d'esthétique situé à Paris a été interrompu. Cet atelier se révèle propice pour développer et favoriser l'estime de soi. L'atelier de couture a continué de proposer des créations personnelles (pochettes, sacs,...). D'autres part, cet atelier s'est rendu disponible pour participer à des créations collectives réalisées par l'équipe, menées à l'occasion d'évènements exceptionnelles, comme par exemple la fête du site.

SM, encadrante : *« Cet atelier permet de travailler sur l'autonomisation des usagers autour de la question de l'hygiène et de la prise en charge de soi. Les actions réalisées s'appuient notamment sur le rasage, la prévention dentaire, la manucure, le soin du visage. Les usagers s'impliquent et aime bien participer à cet atelier. La prise en charge et le respect de soi sont des éléments à rappeler d'une manière perpétuelle. Le maintien des acquis s'effectue dans la répétition, par la pratique ».*

MN, participante, 36 ans : *« c'est tranquille cet atelier ; j'aime que l'on s'occupe de mes mains ».*

CX, participant, 24 ans : *« j'aime bien les soins du visage, c'est relaxant. ».*

AS, participant, 26 ans : *« j'aime bien la couture ; j'ai fait un sac que j'utilise toujours ».*

Atelier Vie Quotidienne

Cet atelier déploie les principaux items d'activité domestique visant à une meilleure prise d'autonomie des bénéficiaires. En ce qui concerne particulièrement les nouveaux arrivants cette prise en compte doit s'articuler avec le travail de citoyenneté (atelier expression) et le processus de retour au travail « protégé » (atelier Bricolage). Les projets de certains pouvant être, à terme, de vivre de manière autonome dans un hébergement de type résidence communautaire. Un repas « éducatif » hebdomadaire faisant suite à un marché en ville ou à des courses en supermarché permet d'ajouter à la convivialité du foyer tout en amorçant le travail concernant la valeur des produits achetés et la gestion du budget familial.

Atelier d'Expression

De nombreux ateliers ont continué à se développer avec le concours de la médiathèque de Choisy le Roi : l'atelier Bulle's combinant l'intervention d'une orthophoniste et d'une musicologue est venu régulièrement apporter les bienfaits d'une initiative ludique et innovante. Des séances de médiation animale ou encore de pratique théâtrale ont complété cet ensemble de propositions principalement portées par un atelier tourné vers la facilitation des moyens d'expression des bénéficiaires.

Toujours dans le cadre de cet atelier, en partenariat avec l'atelier Vie Quotidienne un nouvel élan concernant le Conseil de la Vie Sociale a été particulièrement apprécié des nouveaux arrivants mais aussi du public existant. Le CVS s'est réuni trois fois dans l'année. Ce lieu d'expression des bénéficiaires est devenu peu à peu l'*Agora* de l'établissement. Le bureau du CVS se réunit ponctuellement en invitant des bénéficiaires non élus afin d'échanger sur les projets en cours mais aussi pour en faire émerger de nouveaux.

Ces différents ateliers sont autant d'outils permettant l'évaluation mais aussi l'accompagnement des bénéficiaires au regard de leurs attentes, leurs besoins et de leurs projets en termes de maintien et de développement des potentialités physiques, cognitives ou sociales et dans le souci d'une ouverture à et sur notre environnement.

Les rencontres avec les familles et ou les représentants légaux réparties sur l'année ont permis une meilleure connaissance des parcours d'existence et ont également contribué à un travail plus précis dans l'accompagnement des usagers.

Le travail du CVS évoqué plus haut, la participation aux Comités des Fêtes ou du Goût ont également contribué au processus d'inclusion sociale.

iii. **Les activités de l'Accueil de Jour regroupées au sein du « Pôle**

Orientation et Evaluation »

En septembre 2018, ce dispositif a été initié sous la forme d'une nouvelle organisation. L'Accueil de Jour, l'Accueil Temporaire, le SAVS et le dispositif Etap de l'association se retrouvent au sein d'un même pôle, ceci afin de créer des transversalités.

Cette organisation permet de développer une plus grande complémentarité entre 4 services de l'Etaï. Chaque service dispose d'une expertise et d'un savoir-faire qui peut être mutualisé pour l'accomplissement des projets de chaque entité.

Sous la responsabilité du directeur de site, la responsable de ce pôle a pour mission d'apporter une vision globale des prestations proposées, en adéquation avec les besoins des bénéficiaires.

Cette structuration permet de mutualiser l'offre de service, d'être au plus près des aspirations des personnes accueillies et d'accompagner au mieux le projet de vie. En s'appuyant sur le panel d'activité que proposent ces différents services, le pôle a pour objectif de proposer une évaluation avec des préconisations en termes d'hébergement, de parcours professionnel ou de dispositifs de droit commun pour un maintien dans leur environnement des personnes accueillies en accueil de jour.

6. Bilan et perspectives

L'année 2018 a vu la mise en place d'une nouvelle modalité organisationnelle, via le pôle orientation et évaluation. Il s'agira en 2019 d'affiner le fonctionnement de ce dispositif, en l'intégrant notamment dans le projet de service de l'Accueil de Jour.

Par ailleurs, un plan d'accompagnement de service pourra permettre d'organiser, soutenir et déployer les nouvelles orientations, notamment suite aux modifications substantielles qu'a pu connaître le groupe des personnes accueillies, qui va vu sa moyenne d'âge considérablement baisser en deux ans.

Inscrit dans un processus permanent d'évaluation, dans la dynamique recherchée d'une démarche qualité « pro-active », nous devons réduire l'écart entre les objectifs attendus dans le projet de service et ceux qui sont concrètement réalisés.

Pour ce faire l'objectif est de renforcer la stabilité de l'équipe, afin de maintenir un taux d'encadrement permettant le déploiement de l'ensemble des ateliers.

Par ailleurs, le règlement de fonctionnement doit être mis à jour, afin que cet outil vienne servir aux intérêts des personnes pris en charge, tout en étant un point d'appui pour la vie collective du groupe.

Enfin, l'ouverture aux partenariats extérieurs, l'inscription et la participation aux initiatives sociales et culturelles locales pourront permettre de prospérer en direction d'une inclusion sociale active.

7. Le personnel en 2018

L'année 2018 a été marquée par plusieurs arrivées et départs au sein de l'équipe d'encadrement, ce qui a pu insécuriser les accompagnants.

Il n'en reste pas moins que l'équipe éducative a su affronter cette période avec une bonne cohésion, un engagement sans faille auprès des usagers et un professionnalisme qui a permis d'assurer la continuité de service.